
ÉTUDE DES CRÉDITS

2012-2013

**Demande de renseignements particuliers
de l'Opposition officielle**



Avril 2012

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

- RP11. Montants investis en 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour informer et renseigner :
- a. la population;
 - b. les employeurs en ce qui a trait aux normes du travail.
- RP12. Nombre de plaintes reçues par la CNT, objets et montants des indemnités versées ou pénalités imposées au cours de la dernière année au total et par secteur d'activité.
- RP13. Évolution du nombre de dossiers traités par les services juridiques de la CNT, au cours des trois dernières années, par région.
- RP14. Nombre de décisions rendues par les tribunaux administratifs et supérieurs en faveur du travailleur et en faveur de l'employeur.
- RP15. Évolution du pourcentage de règlements hors cour conclus au cours des trois dernières années.
- RP16. Nombre de visites ou d'enquêtes en moyenne par inspecteur et pourcentage de visites ou d'enquêtes qui débouchent sur des poursuites devant les tribunaux.
- RP17. Effectifs de la CNT (total, femmes, personnes handicapées, membres de communautés culturelles, autochtones, anglophones).
- RP18. Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant l'implantation d'un système permettant de prendre en compte différents paramètres sociaux et économiques dans l'augmentation du salaire minimum.

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RP11

Montants investis en 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 et prévisions pour 2012-2013 pour informer et renseigner :

- a. la population ;**
- b. les employeurs en ce qui a trait aux normes du travail.**

Dépenses en 2009-2010 :	7 810 745 \$
Dépenses en 2010-2011 :	7 143 070 \$
Dépenses probables en 2011-2012 :	8 373 660 \$

La Commission a recours à différents moyens et stratégies pour informer la population et les employeurs. Règle générale, la Commission cible autant la population que les employeurs. Ces moyens sont : le site Internet, la publicité, les publications, les salons et expositions, les séances d'information et séminaires aux employeurs.

SOURCE : Direction des ressources financières et matérielles – 14 mars 2012

COLLABORATION : Direction des communications – 13 mars 2012

VALIDATION: Vice-présidence des services à l'organisation et des communications – 28 mars 2012

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RP12

Nombre de plaintes reçues par la Commission, objets et montants des indemnisations versées ou pénalités imposées au cours de la dernière année au total et par secteur d'activité

Voir annexe

SOURCE : Direction générale des ressources informationnelles et de l'architecture d'entreprise, Direction de la gestion des applications informatiques et des banques de données – 8 mars 2012 et Direction générale des affaires juridiques – 29 mars 2012

COLLABORATION :

VALIDATION: Vice-présidence aux services à la clientèle – 16 mars 2012 et Direction générale des affaires juridiques – 29 mars 2012

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RP12 annexe

Nombre de plaintes reçues par la Commission, objets et montants des indemnisations versées ou pénalités imposées au cours de la dernière année au total et par secteur d'activité

Période du 1 ^{er} avril 2011 au 29 février 2012	Plaintes reçues	Sans intervention juridique		Avec intervention juridique	
		Demandes fermées avec plainte	Demandes fermées avec plainte	Montant	Montant
Traitement des demandes de services					
Demandes liées à des normes pécuniaires	16 337	13 052	7 335	19 526 752,23*	
Demandes liées à une pratique interdite	3 851	3 270	553	591 764,42	
Demandes liées à un congédiement fait sans une cause juste et suffisante	6 156	5 307	845	6 450 289,23	
Demandes liées à du harcèlement psychologique	2 444	2 490	146	1 088 668,99	
Total des demandes de services	28 788	24 119	8 879	27 657 474,87	

* De ce montant, 18,5 millions \$ découlant du règlement du dossier des Responsables des services de garde en milieu familial (RSG).

Montants perçus en pénalité à la Direction générale des affaires juridiques pour la période comprise entre le 2011-04-01 et le 2012-02-29

Nombre de dossiers reçus à la DGAJ	Nombre de dossiers ayant une pénalité perçue	Montant perçu
1896	37	46 734,87 \$

SOURCE : Direction générale des ressources informationnelles et de l'architecture d'entreprise, Direction de la gestion des applications informatiques et des banques de données – 8 mars 2012 et Direction générale des affaires juridiques – 29 mars 2012

COLLABORATION :

VALIDATION: Vice-présidence aux services à la clientèle – 16 mars 2012 et Direction générale des affaires juridiques – 29 mars 2012

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RP13

Évolution du nombre de dossiers traités par les services juridiques de la Commission, au cours des trois dernières années, par région.

Dossiers reçus et traités	2011-2012*
Dossiers civils (pécuniaires)	1 896
Pratiques interdites	820
Congédiements sans cause juste et suffisante	1 322
Harcèlement psychologique	272

* La période couverte est du 1^{er} avril au 29 février.

SOURCE : Direction générale des ressources informationnelles et de le d'architecture d'entreprise, Direction de la gestion des applications informatiques et des banques de données – 8 mars 2012, Direction générale des affaires juridiques – 20 mars 2012

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale des affaires juridiques – 20 mars 2012

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013****DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RP14

Nombre de décisions rendues par les tribunaux administratifs et supérieurs en faveur du travailleur et en faveur de l'employeur.

Décisions	2011-2012 *
Tribunaux civils (pécuniaires)	523
<ul style="list-style-type: none">• Favorables au travailleur :• Favorables à l'employeur :	<ul style="list-style-type: none">5158
Décisions de la Commission des relations du travail (CRT) :	
Pratiques interdites (art. 122 LNT) :	44
<ul style="list-style-type: none">• Favorables au travailleur :• Favorables à l'employeur :	<ul style="list-style-type: none">1826
Congédiements sans cause juste et suffisante (art. 124 LNT) :	74
<ul style="list-style-type: none">• Favorables au travailleur :• Favorables à l'employeur :	<ul style="list-style-type: none">3242
Harcèlement psychologique (art. 123.6 LNT)	7
<ul style="list-style-type: none">• Favorables au travailleur :• Favorables à l'employeur :	<ul style="list-style-type: none">34

* La période couverte est du 1^{er} avril au 29 février.**SOURCE :** Direction générale des ressources informationnelles et de l'architecture d'entreprise, Direction de la gestion des applications informatiques et des banques de données – 8 mars 2012, Direction générale des affaires juridiques – 20 mars 2012**COLLABORATION :****VALIDATION:** Direction générale des affaires juridiques – 20 mars 2012

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RP15

Évolution du pourcentage de règlements hors cour conclus au cours des trois dernières années.

Règlements hors cour	2011-2012*
Dossiers civils (pécuniaires)	66,07 %
Pratiques interdites (art. 122 LNT)	71,61 %
Congédiements sans cause juste et suffisante (art. 124 LNT)	75,00 %
Harcèlement psychologique (art. 123.6 LNT)	82,52 %

* La période couverte est du 1^{er} avril au 29 février.

SOURCE : Direction générale des ressources informationnelles et de l'architecture d'entreprise, Direction de la gestion des applications informatiques et des banques de données – 8 mars 2012, Direction générale des affaires juridiques – 30 mars 2012

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale des affaires juridiques – 30 mars 2012

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RP16

Nombre de visites ou d'enquêtes en moyenne par inspecteur et pourcentage de visites ou d'enquêtes qui débouchent sur des poursuites devant les tribunaux

Moyenne des visites ou enquêtes par inspecteur : **176**

Pourcentage débouchant sur des poursuites : **25,6 %**

Poursuites civiles intentées à la Direction générale des affaires juridiques pour la période comprise entre le 2011-04-01 et le 2012-02-29 : **1 442**

SOURCE : Direction générale des ressources informationnelles et de l'architecture d'entreprise, Direction de la gestion des applications informatiques et des banques de données – 8 mars 2012, Direction générale des affaires juridiques – 20 mars 2012

COLLABORATION : Direction du soutien et de l'amélioration des services à la clientèle – 29 mars 2012

VALIDATION : Direction générale des affaires juridiques – 20 mars 2012, Vice-présidence des services à la clientèle – 29 mars 2012

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RP17

Effectifs de la Commission (total, femmes, personnes handicapées, membres de communautés culturelles, autochtones, anglophones).

ANNÉE FINANCIÈRE:	2011-2012	
	Total	%
Nombre personnel masculin	162	35,1
Nombre personnel féminin	299	64,9
Nombre de personnes de moins de 35 ans	37	8
Nombre de personnes de 35 et plus	424	92
Nombre de personnes handicapées	14	3
Nombre de personnes anglophones	8	1,7
Nombre de personnes de comm. culturelles	47	10,2
Nombre de personnes autochtones	2	0,4
Total de l'effectif :	461	100

SOURCE : Direction des ressources humaines et de la qualité de vie au travail – 20 mars 2012

COLLABORATION :

VALIDATION: Vice-présidence des services à l'organisation et des communications – 20 mars 2012

COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE**

de fiche : RP18

Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant l'implantation d'un système permettant de prendre en compte différents paramètres sociaux et économiques dans l'augmentation du salaire minimum.

Aucune.

SOURCE : Direction de la recherche, de la prévention et de la qualité – 13 mars 2012

COLLABORATION :

VALIDATION: Secrétariat général et direction des affaires corporatives – 13 mars 2012